



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 14 mars 2024

**Objet : Création de deux postes d'adjoint technique**

**Date de la convocation : 7 mars 2024**

**Date d'affichage de la convocation : 7 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mars à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée : 42**

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Quorum : 22**

**Nombre de membres présents : 30**

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etaient présents**: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame GRAZIANI SANCIU Livia ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents** : Madame Danièle BELGODERE ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Madame PASQUALINI D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;  
Monsieur DE ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame ORSINI SAULI Laura ;  
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;  
Monsieur GRASSI Didier à Monsieur GRAZIANI Antoine ;  
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;  
Monsieur LINALE Serge à Monsieur ROMITI Gérard ;

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général de la fonction publique et ses articles L313-1, L.332-8-2° ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 12 mars 2024 ;

**Considérant** les départs à la retraite d'un agent de propreté urbaine (au grade d'agent de maîtrise principal) et d'un agent de restauration collective (au grade d'agent de maîtrise principal) ;

**Considérant** la volonté de notre collectivité de recruter par voie de mutation.

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le conseil municipal,*

*A l'unanimité*

**Article 1 :**

- **Approuve** la création de deux postes d'adjoints techniques.

**Article 2:**

- **Précise** que les credits nécessaires à la rémunération de ces emplois seront inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 22/03/2024



Pierre SAVELLI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*